



LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

QUATRIÈME ANNÉE

N° 172

13 Avril, 1901

ABONNEMENTS

Rhône et Départements limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse 50 centimes en plus

Le Numéro: DIX Centimes

Toutes les Communications en général doivent parvenir avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

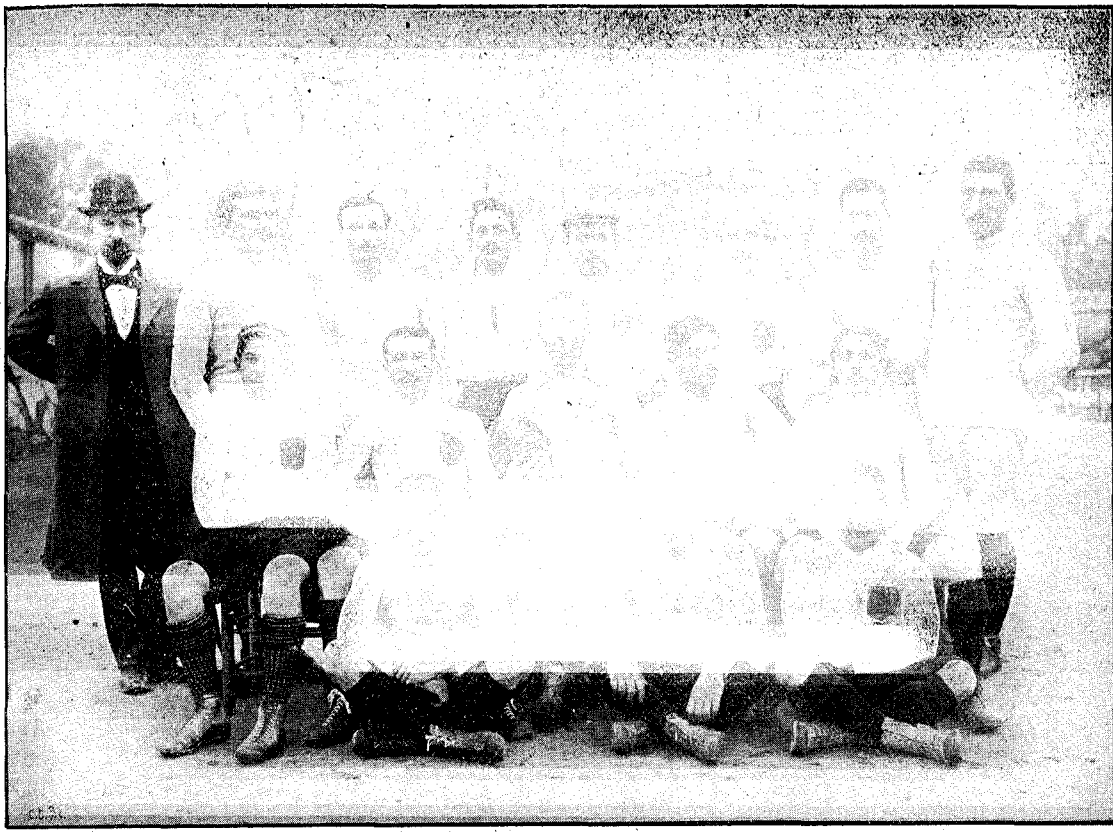
(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

Equipe du "Stade Bordelais" ayant gagné le Championnat de France (EQUIPES PREMIÈRES RUGBY)



Demi-Finale à Paris, le 24 Mars. — Le Stade Bordelais (14 p.) bat le Football Club Régates Lyonnaises (4 p.)
Finale à Bordeaux, le 31 Mars. — Le Stade Bordelais (3 p.) bat le Stade Français (n'a pas marqué)

HIPPISME

LETTRE HIPPIQUE

Postface du Concours Hippique

Au moment où le concours central hippique ferme ses portes qui, dans quelques jours vont s'ouvrir pour le Salon, on tient à constater que, du 25 mars au 14 avril, la foule n'a cessé de se porter au Grand Palais des Champs Elysées pour admirer de beaux chevaux d'attelage et de selle, applaudir les brillants et hardis cavaliers, gentlemen et officiers qui, cette année ont admirablement monté.

Ces fêtes hippiques laisseraient un souvenir ineffaçable dans la mémoire de ceux qui y ont assisté si, au milieu des louanges, ne venait se mêler une critique justifiée, appuyée de l'autorité de tous les connaisseurs.

On a souvent parlé des inconvénients que présentait le nombre trop considérable des jurés, dont les décisions, de ce fait, empreintes de tâtonnements, entraînaient des critiques assez vives. Il suffit d'avoir des oreilles pour entendre le souffle de mécontentement qui court dans le public après certains verdicts.

Le Comité s'entête à ne vouloir rien changer à son programme. En agissant ainsi, il se met à dos beaucoup de personnes, dont les avis devraient être pris en bonne part, au lieu d'être considérés comme des quantités négligeables.

C'est avec la plus grande stupefaction que l'on a vu donner des premiers prix à des chevaux que le public avait classés au deuxième rang pour ne pas dire plus bas. On ne met pas en doute la compétence des juges, mais on attribue leur décision à la multiplicité des voix, qu'il est difficile de faire concorder avec l'exactitude de l'appréciation.

De plus, on s'est montré étonné de la protection flagrante accordée à de grands marchands de chevaux, dont on ne saurait trop louer la participation remarquable à ces exhibitions. Mais doit-on leur réserver les prix pour la quantité des animaux qu'il présentent en bloc, et leur accorder la cote bienveillante dans l'examen de chacun d'eux? Cette année les choses ont été poussées beaucoup trop loin. Si l'on continuait à errer dans cette voie, on risquerait fort de voir les directeurs des Ecoles de dressage et les propriétaires rester chez eux. On se plaint que les éleveurs sont sacrifiés dans les Concours hippiques, où l'élevage du cheval d'arme n'est pas représenté. Qu'est-ce que ce sera le jour où l'on saura qu'il suffit de présenter un grand nombre de carrossiers pour recueillir approximativement, tous les prix en détail.

recule pas devant certaines supercheries (qui passent pour des péchés mignons dans le métier) et auxquelles les propriétaires ne peuvent avoir recours. Il est difficile aux membres du Comité d'exercer une surveillance effective et, si chaque jour, on voulait exercer un contrôle sur les chevaux inscrits et ceux présentés, on serait obligé d'avoir recours à des séances nocturnes. On n'insistera pas davantage sur ce point, tout en reconnaissant que l'élevage national semble avoir été récompensé sous la forme de chevaux du Hanovre et d'Amérique; une fois de plus, la marque s'impose.

Si l'exactitude était la politesse des rois, on ne peut appliquer cette légende aux opérations du Concours. Il est impossible de faire concorder l'ouverture des sauts d'obstacles avec l'heure majusculeusement inscrite sur les tableaux. Il y a toujours au moins cinquante minutes de retard, pendant lesquelles le public s'impatiente en voyant les cavaliers en selle, prêts à entrer dans la carrière. Cet entr'acte fait le désespoir des tribunes qui, au lieu de voir MM. les commissaires causer entre eux, vérifier les obstacles, demanderaient au moins un intermède quelconque. Comme on réclame toujours un clown, qui ne paraît jamais, ne pourrait-on emprunter aux fêtes équestres de Saumur ou des régiments, quelques exercices intéressants et variés? Rien n'est si lamentable que cette porte vide. On semble toujours attendre l'entrée d'un clown quelconque.

Aussi, le jour du prix Juigné, on a vu le moment où il faudrait avoir recours à l'électricité pour voir les derniers cavaliers, qui ont couru devant les banquettes désolées. Toutes les années, on exprime les mêmes desiderata et sans succès. Il serait pourtant si facile de contenter les spectateurs. Pour cela, il suffirait de pontifier un peu moins, de mettre moins de temps à rendre le jugement dans les épreuves des chevaux d'attelage et de selle.

On réclame donc l'application exacte du programme, quant aux heures indiquées pour les sauts d'obstacles et, pour arriver à cela, il faut commencer par réduire les commissions à huit membres. Si l'on joint à cela un groupement plus rationnel des chevaux par contrées, si l'on apporte des modifications à l'inscription des chevaux par classe, tout marchera pour le mieux dans la meilleure des sociétés hippiques, dont on ne saurait trop encourager les efforts.

Jusqu'à présent elle a été assez sensible aux coups d'encensoir. La présence de M. de la Haye Joussetin, à sa tête, peut amener facilement une transition pour donner satisfaction aux exposants et au public qui ont bien voix au chapitre. Aussi, un de nos plus fervents amis se permet-il de lui dire quelques vérités, se faisant, en cela, l'écho des plaintes qu'il n'a cessé d'entendre pendant les trois semaines qui viennent de s'écouler. Comme elle n'a aucune prétention à l'infailibilité, on est certain qu'elle prendra bonne note des légères critiques qu'on lui adresse et dont les échos du Grand Palais ont retenti.

On terminera cette lettre en disant, encore une fois, qu'on n'a que des compliments à adresser au Comité pour le parti qu'il a su tirer d'un monument ne semblant pas remplir les conditions qui faisaient du Palais de l'Industrie le gabarit monumental des Concours hippiques.

Capitaine H. CHOPPIN.

CONCOURS HIPPIQUE DE LYON

On s'est souvent plaint de la monotonie des concours hippiques qui, huit jours durant, présentent trop le même spectacle de chevaux galopant et franchissant plus ou moins régulièrement des obstacles de diverse nature. Si les amateurs conservent jusqu'à la fin le même intérêt, comparant et pointant les parcours, il n'en est pas toujours ainsi du public qui finit par trouver fastidieuse cette succession de chevaux, que seuls leurs cavaliers rendent encore intéressants.

Aussi nous ne saurions trop féliciter le Comité et les Commissaires du Concours hippique des heureuses innovations apportées dans la composition du programme de ces neuf journées d'exhibitions hippiques et de prix de sauts. Les deux Gymkhana réservés l'un aux gentlemen, l'autre aux officiers, avec parcours et obstacles variés, rencontreront tout l'attrait de la nouveauté et auront certainement un réel succès. Plusieurs de ces obstacles ne pourront être passés qu'en mettant pied à terre, de même que les cavaliers devront interrompre leur parcours à des points déterminés.

Nous aurons, en outre des concours du matin, des prix pour écoles de dressage, autres attractions qui donnent à ces fêtes sportives et mondaines un cachet de distinction, et la foule élégante ne saurait manquer de venir encourager de telles entreprises et d'applaudir nos excellents cavaliers, gentlemen ou officiers, dont les efforts et le travail trouvent là de justes récompenses.

Société du Concours Hippique du Rhône et du Sud-Est. — Le Comité s'est réuni jeudi soir, dans les Salons de Maderni, sous la présidence de M. Joannard qui a présenté M. Albert Aubier, le nouveau secrétaire du Comité. Différentes questions d'organisation du prochain concours ont été agitées, notamment en ce qui concerne les obstacles, dont l'aménagement a été confié à MM. Cochet et Collin.

Le Comité a réparti entre ses différents commissaires, les opérations de chaque journée du Concours.

Il a été décidé que les fondateurs pourraient retirer leurs cartes au secrétariat, 25, rue Tronchet, du lundi, 15 avril, au jeudi 18, et, après ce délai, au secrétariat qui sera installé sur le cours du Midi.

Equipage des Drags de Lyon

Foot-Hunting du lundi 8 avril 1901.

Grâce au soleil qui brillait de son plus vif éclat, une nombreuse et élégante assistance de cavaliers, amazones et spectateurs s'était rendue, lundi dernier, à Jonage, où s'est couru le drag d'honneur du Jockey-Club.

Malgré la crue du Rhône, les lacs seules étaient inondées, mais les landes de Jonage étaient en parfait état, sauf quelques parties un peu basses qui n'avaient pu échapper à l'inondation.

Le parcours du drag était d'une douzaine de kilomètres, puis un renard a été lâché et, après une chasse des plus vives et des plus intéressantes, il est pris par les chiens, au moment où il traversait un large fossé plein d'eau.

Un lunch très bien servi a été offert par le Cercle du Jockey-Club.

Maître d'équipage: comte de Chabannes. Les honneurs à Mme Léonce Baboin.

Ont suivi la chasse: M. et Mme Ennemond Richard, marquis et lieutenant de Bridieu, MM. de la Perrière, Cottin, Damour, de Barrin, Billoud, Gaurd, Seux, Manhès de l'Harpe, Aynard, Poncet, Sanoner, R. Seillon, commandants Vincent de la Rochère et de Monsenergues; lieutenants de Prunel, Flottard, Poidebard, A. Peillon, capitaine Chambert, MM. Villard, Brunel-Lecomte, Pignard, etc., etc.

Reconnu parmi la nombreuse assistance: Mme Léonce Baboin, Mme et Mlle de la Rochère, M., Mme et Mlle M. Jarrosson; Mme et Mlle Peillon, M. et Mme Journal, M. et Mme Gros; Mme et Mlle de la Perrière, Mlle M. Richard, M. et Mme Ellysée Munet, M. et Mlle de Barrin, Mme A. Damour, Mme Vincent, MM. de Champ, Debanne, Souchon, Robert, Bouchet de Beauregard, Mmes A. Seux et L. Poncet, lieutenant Gayet, etc., etc.

Echos et Nouvelles

Après le bruit qui en avait déjà été répandu lors des dernières courses, plusieurs de nos confrères quotidiens ont, cette semaine annoncé, par erreur, la mort du sous-lieutenant Bard, du 2^e dragons, qui a fait une chute aux courses de Villeurbanne le 31 mars. Or, nous sommes en mesure de démentir cette triste nouvelle et le docteur Dime, médecin de la Société Sportive du Rhône, qui est allé voir hier matin à 10 heures, cet officier malade à l'hôpital Desgenettes, nous a affirmé que son état s'améliorait même un peu chaque jour. Nous sommes heureux de confirmer ce résultat aux nombreux sportsmen et camarades du jeune officier, venus au Lyon-Sport pour se renseigner exactement ensuite de l'information parue.

Nous publions plus loin les programmes des deux Sociétés de courses: celui de la réunion du 5 mai organisée par la Société Sportive du Rhône

et celui de la première des 4 journées du Grand-Camp et qui doit avoir lieu le 12 mai prochain.

M. A. Bérard fils, vient d'engager aux courses de Marseille, qui doivent avoir lieu le 28 courant, Boula dans le steeple à réclamer et Somnolent dans la course de Haies Handicap.

Un joli saut:

Le record du saut d'obstacle a été établi par le cheval Vecchio qui, monté par le lieutenant Caprilli, a sauté dans le concours hippique de Rome, à la Villa Borghese, 1m. 86, au milieu des applaudissements enthousiastes de la Commission.

Le record était jusqu'alors pour l'Europe de 1 m. 85. Deux chevaux accomplirent cet exploit: « Canela » et « Areste ». Lors du Concours hippique de Paris, durant l'Exposition.

Le Guide Bleu (Livre des sportsmen) est indispensable aux parieurs et à ceux qui désirent bien connaître les chevaux prenant part aux courses. On trouve l'édition de février (3 fr.) et celle de mars (3 fr.) au Lyon-Sport, 15, place Bellecour.

ACHAT ET VENTE À LA COMMISSION: trotteurs, poulainiers, pouliniers et étalons. M. A. CAPELLE, à Caen, rue Laplace, 19.

L'entraîneur VERRIÈRE, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé, 210, route d'Arcy, à LYON-MONPLAISIR. Piste d'entraînement, paddocks, herbage, boxes du dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

A. ADRY syndicat de carrosserie américaine. 16 bis, r. du Chatel (Parc des Princesses) BULLOIS (Seine) SULKIES, ROAD CARTS, BUGGIES 2 et 4 roues Cravaches, Guêtres, Bottines et Harnais Roues caoutchoutées et pneumatiques prêtes à monter. Gare d'Anteuil à domicile, transport spécial.

Compte-Rendu des Courses de Pâques A VILLEURBANNE

Les deux réunions de courses du dimanche et lundi de Pâques ont obtenu un franc et réel succès à l'Hippodrome de Villeurbanne. Favorisées par un temps superbe, ces courses avaient attiré tant au pesage qu'à la pelouse un public plus nombreux encore qu'aux réunions précédentes et les champs très fournis ont donné lieu à des épreuves fort intéressantes.

1^{re} Journée. — Dimanche 7 avril.

En outre des courses inscrites au programme, un match au trot attelé en paire a été couru entre Quinaud (M. Bonneau), Baronaïse (M. Dumans), conduits par Berthod et Sirène-Mo S. (Ecurie Martly) dirigés par Visa. Sur la distance de 2.400 m., Mo S. Sirène s'avance de 50 mètres, mais la paire Quinaud-Baronaïse a facilement gagné, accomplissant le parcours à une vive allure. L'attelage conduit par Visa, moins vite mais mieux appareillé, n'a pas eu moins de succès auprès des amateurs. Cette exhibition absolument nouvelle dans notre ville a vivement impressionné le public.

Voici, d'autre part, les résultats des courses de cette première journée:

PRIX DE LISIÈRE. — Attelé ou monté. — 1,000 francs, 3,000 mètres.

1. Maud (at.), peche bb., par Uncle Sam et Elégante, à M. de Latuillière, 3,000 m., 6'05" (2'01" 2/3) Visa. — 2. Utopie (m.), à M. Savigny, 3,000 m., 6'10" (2'03" 1/3) Blaisy. — 3. Briouze (m.), à M. Bless, 3,225 m., 6'12" (1'55" 2/5) Bougon. — 4. Unique (at.), à M. Bless, 3,000 m., t. n. c. (Leproust).

Non placés: Nigra, à M. Cottaz (3,200 m.); Topaze, à M. Burtin (3,150 m.); Anémone, à M. Fleury (3,025 m.); Olto, à M. Savigny (3,000 m.).

Mutuel, Pesage-Gagnant: 7 fr. 50. Placés: 5 francs, 8 fr.; 5 fr. 50. — (Pelouse): 9 fr.; placés: 6 fr. 50, 13 fr. et 6 fr. 50.

Maud, grand favori, s'enlève dès le départ et à différentes reprises, faisant redouter à ses partisans une disqualification, mais tous les chevaux de tête s'enervent également, Nigra et Anémone sont hors de course après 1,000 m., Maud conserve la tête du peleton, Utopie et Olto se maintiennent à leur place, tandis que Briouze, rendant 225 m. et Unique marchant à un train bien régulier arrivent ensemble à se classer 3^e et 4^e.

PRIX DE VAUX-EN-VELIN. — Attelé ou monté. — 1,400 fr., 3,000 mètres.

1. Nacelle (at.), jt bb., âgée, par Hardy et Dosia, à M. de Latuillière, 3,100 m., 5'22" (1'43" 9/10) Visa. — 2. Rayon d'Or (m.), à M. Bless, 3,075 m., 5'30" (1'47" 3/10) Bougon. — 3. Tentatrice (at.), à M. Meindre, 3,025 m., 5'35" (1'50" 7/10) Brandely. — 4. Le Salève (m.), à M. Châteauneuf, 3,300 m., t. n. c. Desnoyol.

Non placés: Yola, à M. Rivolon, 3,275 m.; Rous-tant, à M. Chave, 3,250 m.; Tic Tac, à M. Vavril, 3,125 m.; Réveuse, à M. Cottaz, 3,400 m.; Saut de Barque, au même, 3,400 m.; Niagara, à M. Mannier, 3,100 m.; Bistouri, à M. Châteauneuf, 3,400 m.; Martha Wilkes, à M. Desneux, 3,400 m.; Semaine Sainte, à M. Odeau, 3,400 m.; Jupiter, à M. Bérard, 3,075 mètres.

Mutuel (pelouse): 11 fr. 50; placés: 8 fr., 8 fr. 50 et 9 fr. 50.

Nacelle, à M. Dupont de Latuillière, a été la jument maîtresse de la course, dès le départ, ne tardant pas à rejoindre les chevaux qui sont mal partis devant elle; Rayon d'Or, après avoir résisté, lui laisse prendre la tête et suit sans l'inquiéter. Tentatrice et Le Salève a quelques longueurs

PRIX DE CUSSET. — Military (3^e série). Distance: 1,500 mètres.

1. Agar (81 k.) montée par M. De Valence, maréchal des logis, chef au 2^e dragons. — 2. Venille (78 k.) montée par M. Chancelat, maréchal des logis au 2^e dragons. Une longueur.

N. P. Crillon, New-Market, Belle-Lurette. Mutuel, Pesage. Gagnant: 8 fr.; placés: 6 fr. 50 et 7 fr. 50.

Pelouse. Gagnant: 41 francs; placés: 7 fr. 50 et 8 fr. 50.

New-Market prend le commandement, tandis que Agar manque le départ; elle rejoint facilement, prend la tête et fait une superbe arrivée devant Venille qui, seule, lui dispute la première place.

Le gagnant est une très bonne jument, qui a été fort bien montée par De Valence, qu'il convient de féliciter pour sa monte énergique et persévérante.

PRIX DE LA GUILLOTIÈRE. — Grand international, handicap, attelé, en partie liée. — 2,500 fr., 2,200 m.

Première épreuve. — Quinaud, ch. n., 7 ans, par Harry Lumps et Sarah, à M. Bonneau, 2,200 m., 3'23" (1'32" 3/10) Lalaurie, 2. Yola, à M. Rivolon, 2,200 m., 3'25" (1'42" 1/2), Rivolon fils, 3. Baronaïse, à M. Dumans, 2,175 m., 3'25" 1/10 (1'34" 3/20) Berthod.

Non placés: Kilonna, à Mme de Vivens, 2,200 m.; Sirène, à M. A. Martly, 2,200 m.; Thisaho, à M. Boujard, 2,075 m.; Rigolette, à M. de Saint-Aulaire, 2,025 m.

Pesage: gagnant 17 fr. 50; placés: 9 fr. 50 et 24 fr.

Yola, part très bien à 200 m. devant les maifins et, après un bon parcours se classe deuxième, donnant au mutuel la cote sensationnelle de 24 fr. par unité de 5 fr. — Quinaud, à belle allure, double ses redoutables concurrents: Kilonna, Baronaïse, Sirène, Thisaho et passe Yola à 500 m. du poteau, s'adjugant la course avec une maîtrise étonnante.

PRIX DES GENTLEMEN (Haies). — 1500 fr. — Distance: 3,400 m., 7 parlants. — 1. Juana (72 k.) à M. Apuèle 2. Melun (68 k.) à M. Châteauneuf; 3. Histoire de Rire (62 k.) à M. de Salverte. — 1/2 longueur; 3 longueurs.

Non placés: Somnolent (62), Rose (62), à M. Bérard, fils; Jaguar à M. Colin; Lovrette (65) à M. de Soras.

Mutuel. — Pesage: Gagnant: 13 fr. 50; placés: 9 fr. 50 et 36 fr. 50.

Pelouse gagnant: 17 fr. 50; placés: 9 fr. et 31 fr. 50 Melun, monté par Desnoyol, prend le commandement au départ, et le conserve jusque devant les tribunes, succombant de 2 longueurs; derrière Juana à M. Apuèle. Les autres chevaux n'ont guère figuré.

PRIX DU PRINTEMPS. — Military (2^e série), objets d'art de 800 fr., 2,000 m. — 9 parlants. 1. Saint-Agoud (77 k.) à M. Adrien, 4^e dragons; 2. Quêteur (83 k.) à M. de Brosses, 16^e chasseurs; 3. Laitance (79 k.) à M. du Tillet, 14^e chasseurs; 2 longueurs, 1/2 longueur.

Non placés. — Sarro-Berry (80 k.), Astarté (77 k.); Bil (77 k.) Gloriette et Tripoli.

Mutuel. — Pesage: gagnant: 70 fr. 50; placés: 9 fr.; 7 fr. 50; 6 fr. 50.

Le ring a fait fausse route en s'emballant sur Laitance, qui n'a certes pas figuré dans la course comme le dimanche précédent. Saint-Agoud, monté par M. Adrien, s'est mis en tête dès le milieu de la course, qu'il gagne, précédant Quêteur et Laitance se tenant à une demi-longueur.

2^e Journée. — Lundi 8 avril.

PRIX DE L'AIN. — Monté ou attelé. — 1,000 fr., 3,000 m. — 1. Maud peche bb., s ans, par Uncle Sam et Elégante, à M. de Latuillière, 3,025 m., 5'48" (1'55" 1/10) Visa; 2. Utopie, à M. Savigny, 3,025 m., 5'53" (1'56" 7/10) Blaisy; 3. Briouze, à M. Bless, 3,225 m., 5'53" 1/2 (1'49" 2/5) Bougon; 4. Topaze, à M. Burtin, 3,150 m., 6'02" (1'54" 9/10) le propriétaire.

Non placée: Unique, à M. Bless, 3,025 m.

Mutuel (pel.) : 10 fr. 50; placés: 6 fr. 50 et 9 fr. 50.

Cette course n'a été que la répétition du prix de l'Isère couru la veille.

PRIX DE LA GUILLOTIÈRE. — Grand international handicap, attelé, en partie liée. — 2,500 fr., 2,200 m.

Deuxième épreuve. — 1. Thisaho, jt b. f., 7 ans par Othello et Police, à M. Boujard, 2,075 m., 3'28" (1'40 1/5) Sainmartin; 2. Quinaud, à M. Bonneau, 2,200 m., 3'28" 1/10 (1'34") Lalaurie; 3. Baronaïse, à M. Dumans, 2,175 m., 3'28" 1/5 (1'35" 7/10) Berthod; Non placés: Kilonna, à Mme de Vivens, 2,200 m.; Rigolette, à M. de Saint-Aulaire, 2,025 m. (disqualifiée).

Mutuel (pel.): Rigolette, 49 fr.; placés: Rigolette, 16 fr. 50 et Thisaho, 22 fr. 50.

Troisième épreuve. — 1. Baronaïse, ch. n., âgé, par baron Wilkes et Black Bess, à M. Dumans, 2,175 m., t. n. c. (Berthod); 2. Quinaud, à M. Bonneau, 2,200 m. (Lalaurie); 3. Kilonna, à Mme de Vivens, 2,200 m. (Bernard); non placée: Thisaho, à M. Boujard, 2,075 m.; mutuel (pl.): 38 fr. 50; placés: 9 fr. et 6 fr. 50.

Quatrième épreuve (définitive). — 1. Quinaud, ch. n., 7 ans, par Harry Lumps et Sarah, par M. Bonneau, 2,200 m., 3'23" (1'32" 3/10) Lalaurie; 2. Thisaho, à M. Boujard, 2,075 m., 3'24" 1/2 (1'38" 3/5)

OLD ENGLAND Ladies' Tailors
OLD ENGLAND Tailleurs pour Dames
OLD ENGLAND Gents' Tailors
OLD ENGLAND Tailleurs pour Messieurs

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER 3 VOITURES PARTIES - 3 VOITURES CLASSÉES 2, 4, 7

Sainmartin ; 3. Baronaie. à M. Dumens, 2.475 m., 3'25" (1'34" 3/10) Berthod.

Nous ne saurions trop féliciter les commissaires de la décision très énergique qu'ils ont prise contre Rigolotte, cet exemple devrait être suivi sur tous les hippodromes où les commissaires se montrent souvent trop craintifs.

Plusieurs propriétaires réclamèrent contre cette jument dont l'âge réel, selon eux, ne correspondait pas à l'âge de 6 ans indiqué sur les feuilles d'engagement.

Après la 2e épreuve que le jument remportait facilement, quoique ayant très mal couru la veille, les commissaires firent afficher l'ordre d'arrivée, tout en réservant le prix et prièrent alors deux vétérinaires de vérifier l'âge de la jument et de prendre son signalement exact.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE DU RHÔNE. — Steeple-Chase à réclamer. — Distance : 3.400 mètres, 4 partants.

1. Grenade (73), à M. L. de Romanet, monté par son propriétaire ; 2. Boulay (75), à M. Bérard fils ; 3. Fraise, à M. de Bourbon-Busset. N. P. — Juana, à M. Aspet.

Mutuel. — Pesage. — Gagnant : 11 fr. — Placés : 6 fr. 50 et 6 fr. 50.

50. — Gagnant : 10 fr. 50. — Placés : 6 fr. 50 et 7 fr.

Course menée d'un bon train. Au départ Fraise, puis Boulay sont en tête, Grenade et Juana dans l'ordre. Mais Boulay ne peut résister à l'attaque de Grenade, qui gagne de 8 longueurs.

Par M. A. Bours, vraiment extraordinaire, fournie par une note la course, qui après avoir cassé une étrivière, a accompli le parcours sans étrières et tenant en mains, pour ne pas perdre son poids, l'étrier repêché du bout du pied. Dans ces conditions le cavalier n'aurait pu demander à son vieux cheval tout ce qu'il n'a pu donner à l'arrivée, et il est heureux déjà de le voir figurer second.

PRIX DE BELLECOUR. — Attelé ou monté. — 1.400 fr., 3.800 mètres.

1. Faisan III (at.). ch. b., 6 ans, par Cash et Poulette, à Mlle de Vivens, 3.825 m., 6'00" (1'34" 3/5) Bernard. — 2. Sirène (at.). à M. A. Marty, 3.750 m., 6'03" (1'36" 4/5) Visa. — 3. Rayon d'Or (m.). à M. B. Bless, 3.575 m., 6'07" (1'42" 3/4) Bouyon. — 4. Mignonne (at.). à M. Maunier, 3.775 m., 6'08" (1'37" 2/5) Demorizzi.

Nous sautes en La Salève, à M. Châteauneuf, 3.725 m. Placés en Barque, à M. Cottaz, 3.525 m.; Semaine Sainte, à M. Odeau, 3.525 m.

Mutuel (pouleuse, 11 fr. 50; placés, 9 fr. et 23 fr. Très bonne course de Faisan III. — Dès le premier tour Sirène, Mignonne et Faisan III passent les chevaux de tête. Au second tour Faisan III prend définitivement la première place devant Sirène et Rayon d'Or.

MILITARY (1re série). — Objet d'art de 1.500 francs. — Distance : 3.000 mètres, 6 partants.

1. Arad (80 k.), monté par M. Cusin, 14e chasseurs. — 1. Toute-Petite (77 k.), montée par M. Lepic de 5e chasseurs. — 3. La Côte-d'Or (81 k.), monté par M. Romieux du 8e dragons, 3 longueurs, 5 longueurs.

N. P. Sycambre, Luther, Bit tombé. Course menée d'un train d'enfer. Bit, monté par M. Caruel, lieutenant au 25e d'artillerie, passe de la queue à la tête du peloton vers le milieu de la course et à l'entrée de la ligne droite il a course gagnée, lorsque au saut de la dernière haie, le cheval se dérobe, la selle tourne et le cavalier désarçonné ne peut se replacer, roulant sous le poids de son cheval. Il perd la course à 50 mètres du poteau, laissant Arad s'adjuger la première place. M. Caruel s'est relevé sans aucun mal et a regagné à pied le pesage. Sycambre supérieur et regagné à pied par M. Cavalli, nous a paru manquer de préparation.

Le défilé qui a suivi les courses a été très brillant; si l'hippodrome est quelque peu éloigné, les voitures qui s'y rendent ne sont que plus nombreuses. Non seulement les beaux attelages que l'on remarque à toutes ces réunions ouvrent la marche, mais encore des tapissières, de spacieuses voitures sont mobilisées pour reconduire les familles et les amis qui aiment à se rendre en groupes à ces fêtes sportives. Le service des voitures publiques revenant au centre de la ville, a pleinement réussi; c'est là un moyen de transport assez économique et sûr pour ceux que l'assaut d'un tramway pourrait effrayer. Il est, en effet, à remarquer que si la Société organisatrice a pris d'utiles mesures en assurant un service de cars-ripost des points terminus des tramways à l'hippodrome, service que le public a été heureux d'employer, nous avons à regretter l'indifférence de la puissante Compagnie O. T. L., qui refuse tout service intensif et ne se prémet nullement de passer cette influence prévue en doublant ses départs ou en ajoutant quelques voitures. Aussi avait-on été obligé d'envoyer les gardiens de la paix à cheval pour maintenir le bon ordre dans cette foule, qui s'écrasait devant des voitures bondées et se morfondait à attendre des tramways partant à vide parce que leur service était terminé. Une telle imprévoyance, l'obstination à ne vouloir rien faire pour donner satisfaction au public le jour où l'influence est assurée, à ses fêtes de ligne, révèlent de la part de cette Compagnie une insouciance telle que le monopole accordé peut seul laisser subsister. La Compagnie Lyonnaise a montré plus de complaisance et le public qui se rendra à l'hippodrome de Villeurbanne ne tardera pas à profiter des voyages multipliés sur la ligne Cordeliers-Cusset, où le service était plus rapide et plus fréquent.

Nul doute qu'à la réunion du 5 mai prochain, le succès de ces courses ne s'affirme encore, à en juger déjà par le programme que nous publions d'autre part.

PROGRAMMES DES COURSES Société Sportive du Rhône HIPPODROME DE VILLEURBANNE Dimanche 5 Mai PRIX DES CHEVAUX. — Trol monté ou attelé. — 900 fr. pour chevaux français, entiers, hongres et juments, âgés de 3 ans et au-dessus, nés ou élevés dans les

départements de l'Ain, du Rhône et de l'Isère, ou importés avant l'âge de 3 ans dans ces départements. Poids libre.

500 fr. au 1er; 300 fr. au 2e; 100 fr. au 3e; le quatrième double son entrée. Entrée : 20 francs. Les chevaux ayant obtenu, depuis le 1er janvier 1900 :

Table with 2 columns: Vitesse (e.g., 1'50" ou mieux) and Monté (e.g., 3.275 m.).

Les chevaux de 3 ans n'ayant pas de vitesse constatée partent à 3.000 m.; ceux ayant gagné une somme de 250 fr. ou mieux, partent à 3.025 m.

Les chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant pas de vitesse constatée, partent à 3.050 m. Tout cheval ayant gagné un premier prix à Lyon, recule de 25 m. de ces prix, de la seconde entière. — Distance maxima : 3.300 m. — Minima : 3.000 mètres.

PRIX DES PERVECHES. — Circonscription. — Attelé ou monté. — En parties liées, 2 épreuves sur 3. — 1.700 fr. pour chevaux entiers, hongres et juments, âgés de 3 ans et au-dessus : 1er nés ou élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Cluny, Ancey, Tarbes, Perpignan, Rodez, Aurillac, Blois, Villeneuve-sur-Loix, Pompadour, Libourne et Angers; 2e pour chevaux et juments nés et élevés en France, appartenant depuis trois mois au moins à des propriétaires domiciliés dans les départements de ces circonscriptions.

900 fr. au 1er; 500 fr. au 2e; 300 fr. au 3e. Entrée : 30 francs. Poids libre.

Il ne sera tenu compte que des vitesses faites depuis janvier 1900. La fraction de seconde compte pour la seconde entière; les vitesses obtenues sur une distance inférieure à 2.800 mètres seront déchargées de 2". Les vitesses obtenues sur les hippodromes de Nice et de Levallois seront déchargées de 2".

Les chevaux ayant une vitesse supérieure à 1'35" sont exclus.

Table with 2 columns: Vitesse (e.g., 1'35") and Monté (e.g., 2.375 m.).

Les chevaux de 3 ans n'ayant pas de vitesse constatée partent à 2.050 m.

Les chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas de vitesse constatée partent à 2.225 m.

Tout cheval ayant gagné un premier prix à Lyon, recule de 25 m. de ces prix de 50 mètres.

Toutefois la distance maximum est de 2.300 m. minimum — 2.050 m.

Clôture des engagements le mardi, 30 avril, avant six heures du soir, chez M. Albert Aubier, secrétaire de la Société Sportive du Rhône, 15 place Bellecour, Lyon.

PRIX DES LILAS (Haies). Gentlemen et Jockeys. — 1.000 francs pour chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné, depuis le 1er janvier 1900, une somme supérieure à 10.000 francs en un ou plusieurs prix. Entrée : 50 francs, moitié forfait. 300 francs au deuxième, 100 francs au troisième; le quatrième retire son entrée. Le gagnant depuis janvier 1900, d'un premier prix de 1.500 francs, portera 2 kil.; d'une somme de 4.000 francs, 4 kil.; d'une somme de 6.000 francs et au-dessus, 6 kil.; en outre, tout cheval ayant gagné un premier prix sur l'hippodrome de Villeurbanne, portera 2 kil.

Tout cheval n'ayant pas gagné cette époque recevra 3 kil.; les gentlemen devront en outre une décharge de 2 kil. Les chevaux mis à réclamer pour 4.000 francs, recevront une décharge supplémentaire de 3 kil.; pour 2.000 francs, de 2 kil.; pour 4.000 francs, de 1 kil. ; 5 ans et au-dessus, 71 kil.

Clôture des engagements pour cette course, le mardi, 30 avril, avant 6 heures du soir, chez M. Albert Aubier, secrétaire de la Société Sportive du Rhône, 15, place Bellecour, Lyon.

PRIX DES VIOLETTES. — Military (3e Série). — Objets d'art ou d'utilité militaire de 325 francs. Conditions ordinaires. Distance : 1.500 mètres environ.

PRIX DES ROSES. — Military (2e Série). — Un objet d'art, valeur 800 fr., au premier. Conditions ordinaires. Distance : 2.000 mètres environ.

Clôture des engagements pour le Prix des Lilas, des Violettes et pour le Prix des Roses, le mardi 30 avril, avant 6 heures du soir, chez M. Albert Aubier, secrétaire-général, de la Société Sportive du Rhône, 15, place Bellecour, Lyon.

Société des Courses de Lyon HIPPODROME DU GRAND CAMP La grande semaine des courses du Grand-Camp comportera, comme l'année dernière, quatre journées : le dimanche 12 mai, le mardi 14, le jeudi (Ascension) 16 et le dimanche 19 mai. Toutes les épreuves inscrites au programme sont des courses au galop, soit des courses plates, des courses de haies, de Steeple-Chases, des military 1re, 2me, 3me série et hors série. Le Grand Prix de la Ville de Lyon de 15.000 fr. sera couru le mardi 14 et nous espérons que, suivant l'usage bien établi à Lyon les chefs de maison et la haute clientèle de notre ville continueront à considérer comme jour férié, tout au moins l'après-midi, la date de cette importante manifestation hippique. Le programme des autres journées ne manque certes pas d'intérêt et tout fait prévoir que ces courses réuniront de nombreux engagements et seront très suivies du public. Nous publions ci-dessous le programme de la première réunion et nous rappelons que la clôture des engagements aura lieu le 30 avril, sauf en ce

qui concerne les sous-officiers. Dans notre prochain numéro nous donnerons les programmes des trois autres journées.

Les demandes de souscription à cette société devront être adressées à partir du 30 avril à M. le secrétaire, Grand Hôtel de Lyon, 16, rue de la République, Lyon.

PREMIER JOUR — DIMANCHE 12 MAI

PRIX DU GOUVERNEMENT. — 3.500 francs offerts par le Gouvernement de la République, dont 2.500 francs au 1er, 1.000 francs au 2me et 500 francs au 3me, pour chevaux de 3 ans et au-dessus. Entrée, 50 francs, moitié forfait. Poids : 3 ans, 52 kil.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans et au-dessus, 64 kil. 1/2. Tout gagnant portera 1 kil. 1/2 de surcharge; de 4.000 francs en un ou plusieurs prix, 3 kil.; de 8.000 francs, 4 kil. 1/2; de 12.000 francs, 6 kil. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront : à 3 ans, 1 kil. 1/2; à 4 ans et au-dessus, 3 kil. Distance : 3.000 mètres environ.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Handicap). — 8.000 francs, dont 6.000 francs offerts par le Conseil Général du Rhône, et 2.000 francs par la Société des Courses de Lyon, pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et, de tout pays. Entrée, 150 francs, moitié forfait, et 25 francs seulement, s'il est déclaré le Mardi 7 Mai, avant 4 heures du soir, à Paris. Au second 1.500 francs sur le prix; au troisième, 500 francs sur les entrées. Un gagnant, après la publication des poids, d'un prix de 2.000 francs, ou d'un 4.000 francs, de plus, de plusieurs de ces prix ou d'un 2.000 francs, 3 kil. 1/2. Distance 2.600 mètres environ. Les poids seront publiés le Vendredi 3 Mai, à midi, à Paris.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (1re Série). — 10.000 francs, offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un prix de 10.000 francs, à Paris, Chantilly, Vincennes, Saint-Cloud, Maisons-Laffitte ou Colombes; ni un des prix de 1re Série, donnés par la Société dans les départements. Entrée, 150 francs, moitié forfait. Les entrées au second. Poids : 3 ans, 51 kil.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans et au-dessus, 65 kil. Distance 3.000 mètres environ.

Pour ces 4 prix, engagements jusqu'au Mardi 30 Avril, avant 2 heures du soir, chez M. G. MADELAINE, 3, rue Scribe, à Paris.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (Steeple-Chase Militaire, 2e Série). — Un objet d'art de la valeur de 800 francs, offert par la Société des Steeple-Chases de France au premier. Conditions ordinaires. Distance : 2.000 mètres environ. Engagements jusqu'au Mardi 30 Avril, avant midi, chez M. LALLEMENT, 1, rue de Castiglione, à Paris.

PRIX DE LA DOUA (Steeple-Chase Militaire, 3e Série). — Objets d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 150 francs au 1er, de 100 francs au 2me, de 75 francs au 3me, offerts par la Société des Courses, pour les Sous-Officiers de l'armée active. Conditions ordinaires. Distance : 1.500 mètres environ.

Engagements jusqu'au Vendredi 10 Mai, avant midi, chez M. le comte de CHAZELLE, au secrétariat des Courses, au Grand-Hôtel, à Lyon.

Voir dans notre prochain numéro les programmes des 14, 16 et 19 Mai.

EXPOSITION CANINE A LYON Du 25 au 28 avril. La cinquième Exposition organisée par la Société canine du Sud-Est, qui comme nous l'avons annoncé, se tiendra, sur le cours du Midi, du 25 au 28 avril, pendant le concours hippique, s'annonce comme devant obtenir un énorme succès.

Plus de 500 chiens de toutes races venant de Belgique, de Suisse et des principaux chenils de la France, sont engagés et beaucoup d'inscriptions, parvenues après la clôture des engagements, ont été refusées.

Pour être agréable à un grand nombre d'amateurs, le Comité a décidé d'organiser un concours de chiens de luxe tenus en laisse et présentés par leurs propriétaires. Ce concours aura lieu le samedi 27 avril, à 2 heures et 1/2. Les concurrents n'auront pas besoin d'être engagés, ni de figurer à l'Exposition; il suffira de les faire inscrire au secrétariat avant midi le jour du concours.

De grands concours de chiens ratiers seront organisés comme dans le Nord de la France et en Belgique, les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 avril, car la Société a pris ses précautions pour avoir à sa disposition pour ses concours, cinq à six cents rats.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Société canine du Sud-Est, 35, rue Tupin à Lyon.

TIR AUX PIGEONS DE CHARBONNIÈRES Quinze tireurs ont pris part au Prix du Printemps qui a été gagné par M. Hudellet, tuant 5/5. M. Aubert s'est classé second et la troisième place a été pour M. Lablanière.

Les autres poules ont été partagées entre MM. Magnin, Chavériat, Mille, Rillon. — Dimanche 14 avril, prix Handicap en 5 pigeons, 300 francs. Entrée : 10 francs.

PARIS. — Tir aux pigeons du Cercle des Patineurs. — Le Prix du Printemps, tiré à 25 mètres, a été disputé par 18 tireurs. M. de Lunden avec 9/9, a obtenu la première place; M. Van der Heyden second avec 8/9, et le baron Léonino, troisième, 5/6.

Liqueur hygiénique et de dessert, SARRÉ ET Cie, 141, rue Garibaldi.

QUINA CHABLY Vente en Gros : C. DESPLAÏE, Lyon Hors Concours, Expert du Jury aux Expositions Universelles de Lyon 1894 et Paris 1900 GENTIANE FRANÇAISE

TIR

LETTRE OUVERTE

Sur le Programme du Concours de Rennes

La critique est aisée mais l'art est difficile.

Monsieur le directeur,

J'ai eu le plaisir de parcourir une épreuve du programme de la première grande fête de tir donnée à Rennes par la Société Dugesclim. Je ne suis qu'un bien modeste tireur.

Mon nom de L'Écumé suffit à le prouver; Malgré cela vous avez cru devoir me demander mon impression, je vous la donne immédiatement et bien simplement.

Nous, la masse des moyens et petits tireurs, nous attendions avec curiosité et impatience le programme de la Société Dugesclim. Son directeur, le capitaine Moraux, tireur émérite, organisateur habituel, avait été considéré comme un novateur aisé et intelligent, et un inspirateur heureux. Il y a dans son programme des innovations à retenir, des idées excellentes, il y a aussi quelque peu de roideur dans l'ornière qu'il est si difficile de quitter brusquement.

Il serait trop beau d'atteindre immédiatement la perfection : il n'est même pas quelques fois possible de réaliser les progrès entrevus et désirés. Je le sais, et, pour cela, je place ces observations sous la devise inscrite en tête de cette lettre : la critique est aisée mais l'art est difficile.

Tout programme de fête de tir doit actuellement s'inspirer de cette idée et de ce principe qu'il faut démocratiser le tir, c'est-à-dire attirer la masse des tireurs, diminuer la part et les chances de ceux qu'on appelle les écumés, pour augmenter celle des moyens et petits tireurs.

L'application de cette idée et de ce principe est excellente : mais il ne faut pas la dénaturer en la poussant à l'extrême. Les fêtes de tir, les concours sont destinés à récompenser et encourager les tireurs, mais non pas à former des tireurs. Cette dernière tâche incombe aux sociétés de tir; c'est dans leurs stands que doit se faire la préparation du tireur, qui reçoit ensuite sa consécration dans les grands concours et les fêtes de tir. Au risque de me faire fusiller et transformer en écumeur, je demanderai si le fameux concours populaire n'a pas été à ce point de vue une erreur d'optique. Le programme de Rennes l'a heureusement quelque peu modifié. Il le ramène à une cible ordinaire où tous peuvent gagner un prix qui est une prime. Ils la gagneront plus ou moins vite, plus ou moins belle, suivant leur adresse.

Mais il est certain que, si le programme ne doit pas avoir pour objectif les ignorants du tir, il faut qu'il soit préparé de façon à favoriser la masse des tireurs; il doit protéger le moyen et le petit tireur contre la supériorité trop écrasante du grand tireur. A ce point de vue de sérieux efforts ont été faits par la Société Dugesclim et des éloges ne méritent pas lui être marchandés.

Ce n'était pas œuvre facile. Au centre ou à la série, fixe ou illimitée, longue ou courte, le tireur habile réussira toujours plus vite et mieux que le tireur moins adroit. Il serait naïf et injuste de prétendre que le travail et l'adresse, le temps et l'argent employés à apprendre ne doivent servir à rien.

En Suisse, la terre classique du tir, il y a longtemps que le remède a été cherché et en grande partie trouvé : dans les fêtes de tir tous les grands prix sont aux bonnes cibles. Aux bonnes cibles le tireur ne peut tirer qu'un nombre de coups limité et les 3/4 des bonnes cibles sont au centre. Devant le centre tous les tireurs sont égaux; mais il est certain que le nombre de coups étant limité, le fort tireur le fait plus facilement, et c'est justice. On a ainsi le fort tireur récompensé et le petit tireur protégé.

A côté des bonnes cibles il y a les cibles appelées tournantes : les prix y sont insignifiants, mais c'est là que se gagnent les primes. Tous les tireurs peuvent en gagner c'est le concours populaire, ce qui prouve qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Donc, en Suisse, tous les grands prix aux bonnes cibles — séries fixes — la plus grande partie au centre. Les primes aux cibles tournantes — concours populaire — où tous peuvent gagner suivant le nombre de coups faits.

Mais... la France n'est pas la Suisse. En Suisse presque tous les tireurs sont tireurs, en France il faut lutter pour amener une petite partie des citoyens à être tireurs. En Suisse on donne beaucoup pour le tir; à commencer par les pouvoirs publics; en France, on donne peu pour le tir, à commencer par le gouvernement. Il est donc nécessaire que les Sociétés qui donnent des concours, tout en travaillant pour la cause du tir, cherchent à sauver la caisse.

Il est certain que si le programme penche trop du côté du fort tireur, il éloigne le tireur moyen. Mais s'il favorise trop ce dernier il éloigne le fort tireur.

Or, il est non moins certain que, si l'écumeur est fort gênant pour moi, l'écumé, il est loin d'être aussi désagréable aux organisateurs des concours. C'est l'écumeur qui fait toujours le gros de la recette : car ce pauvre écumeur est bien souvent aussi écumé. Notre spirituel camarade Violet nous a monologué ce qu'il en pensait. Quelque soit la précision du tir des écumeurs, les Sociétés ne craignent pas de flirter avec eux.

Voilà les écumeurs à travers desquels doivent naviguer les rédacteurs d'un programme. Bien forts sont ceux qui ne touchent sur aucun. Protéger le petit, modérer le fort sans l'éloigner, cela me rappelle un peu l'œuvre du corseil, si la définition qu'on en a donnée est exacte « comprime le fort, soutient le faible et ramène les égarés ». Mais encore ne faut-il pas se trouver sur la plateforme des manquants.

Ceci dit comme généralités, arrivons au programme lui-même.

Il annonce 36.000 francs de prix en espèces, et 10.000 francs de prix en nature; sans compter une provision de 7.000 francs pour le concours militaire, de 4.000 francs pour le championnat et de 17.000 francs pour le concours populaire. Il évalue enfin au chiffre bien considérable de 32.000 francs la valeur approximative des primes de cartons et prix aux tireurs non classés.

Ceci dit comme généralités, arrivons au programme lui-même.

Il annonce 36.000 francs de prix en espèces, et 10.000 francs de prix en nature; sans compter une provision de 7.000 francs pour le concours militaire, de 4.000 francs pour le championnat et de 17.000 francs pour le concours populaire. Il évalue enfin au chiffre bien considérable de 32.000 francs la valeur approximative des primes de cartons et prix aux tireurs non classés.

Ceci dit comme généralités, arrivons au programme lui-même.

Il annonce 36.000 francs de prix en espèces, et 10.000 francs de prix en nature; sans compter une provision de 7.000 francs pour le concours militaire, de 4.000 francs pour le championnat et de 17.000 francs pour le concours populaire. Il évalue enfin au chiffre bien considérable de 32.000 francs la valeur approximative des primes de cartons et prix aux tireurs non classés.

Ceci dit comme généralités, arrivons au programme lui-même.

Il annonce 36.000 francs de prix en espèces, et 10.000 francs de prix en nature; sans compter une provision de 7.000 francs pour le concours militaire, de 4.000 francs pour le championnat et de 17.000 francs pour le concours populaire. Il évalue enfin au chiffre bien considérable de 32.000 francs la valeur approximative des primes de cartons et prix aux tireurs non classés.

Ceci dit comme généralités, arrivons au programme lui-même.

Il annonce 36.000 francs de prix en espèces, et 10.000 francs de prix en nature; sans compter une provision de 7.000 francs pour le concours militaire, de 4.000 francs pour le championnat et de 17.000 francs pour le concours populaire. Il évalue enfin au chiffre bien considérable de 32.000 francs la valeur approximative des primes de cartons et prix aux tireurs non classés.

Ceci dit comme généralités, arrivons au programme lui-même.

Un mot seulement sur ce qu'ont de plus saillant ses concours et catégories.

1. Union-Bonheur. — Distance 200 mètres, carton de 0.15 cent., chaque tireur ne pouvant faire qu'un seul carton.

C'est la cible Société de notre carte; ou mais dans nos concours, le paiement de la recette, ou son obtention gratuite, donne le droit de tirer jusqu'à ce que le carton ait été atteint.

En Suisse, le nombre des cartons est également limité à un nombre de coups gratuit, et donne droit à la carte de payés limité, après lequel chaque coup est payé 1 franc. Mais la recette du tir est répartie entre les tireurs, venant en augmentation des dons d'honneur affectés à la cible.

Le programme de Rennes a pris notre système, plus l'augmentation du coût de tir, et le système Suisse, moins la répartition entre les tireurs du produit du tir.

Mais, pourquoi obliger à tirer avec le fusil d'ordonnance pris au pas de tir? C'est le système de l'égalité trompe l'œil, le système démodé et vieillot de la poudre aux yeux.

Le tireur, qui a son arme, doit avoir une arme réglementaire comme celle qui est au pas de tir. Pourquoi donc refuser de le laisser tirer avec son arme dont il connaît à l'écart vertical et horizontal? Pourquoi l'obliger à tâtonner avec une arme inconnue? N'aura-t-il pas déjà assez pour le décourager, des écarts amenés par le vent et par la température?

Serait-ce l'aveu de la crainte du truquage des armes réglementaires? Sur ce point j'estime que les vérificateurs doivent montrer une sévérité impitoyable. Plus de rayures extra-réglementaires, plus de double-détentes, plus de guidons mobiles, limés ou qui ne soient pas conformes au gabarit, plus de plaques ou de crans, de hausse modifiées. Sur tous ces points, la vérification est facile. Pour faire de l'égalité vraie, c'est là qu'il faut porter résolution et énergie comme le fer rouge. Ou l'arme de guerre libre, ou l'arme de guerre strictement réglementaire. Le moyen tireur a assez à faire à se défendre contre l'adresse du fort tireur, sans avoir encore à lutter contre le truquage.

Ne restons pas hypnotisés devant la fixité obligatoire de tous les organes de l'arme. En Italie, par exemple, le tir mobile peut être poussé à droite ou à gauche, suivant les nécessités du réglage. Mais l'égalité pour tous, avant tout : c'est un cri d'alarme qu'il est nécessaire de pousser.

Remarquons d'ailleurs, que l'obligation de prendre l'arme au pas de tir n'a été imposée par le programme que pour deux concours où l'arme n'a aucune influence sur le classement des tireurs : au concours Union-Bonheur, qui est du centre et au concours populaire, où il n'y a pas de classement. Pourquoi pas alors dans les concours avec classement au point croix?

Voudrait-on faire croire à ceux qui ne sont pas tireurs et qui tirent pour la première fois, que l'égalité est ainsi plus grande. J'ai déjà fait observer que ce n'est pas pour ceux-là que sont organisés les fêtes de tir. Mais cette idée de l'égalité sur ce point est, ainsi que je le disais, un trompe l'œil, tranchons le mot, une fumisterie.

Il faut avoir vu pratiquer ce système pour en connaître les trucs. Le bon fusil est intangible pour le novice : ou il est en mains, ou il est trop chaud, ou il est mis de côté à refroidir : le fusil seul dont le réglage est déficient à 200 m., est au pas de tir.

Les forts tireurs seront plus vite réglés, si les camarades ne leur ont pas indiqué le point; pendant ce temps le petit tireur et l'étranger naïf, palatangeront et seront effrayés. C'est au nom de l'égalité, que ce système avait été supprimé.

Est-ce que tous les tireurs allant à Rennes n'auront pas leur arme, ou au moins une arme empruntée? Qui donc veut-on avantager?

Est-ce que le soldat n'a pas son Lebel? Est-ce que le chasseur n'a pas son fusil? Ce n'est qu'à eux adversaires dans un duel qu'il est donné des pistolets inconnus... pour qu'ils se manquent.

Ce n'est évidemment pas le but cherché; que la Société Dugesclim n'oublie pas cependant que le carton de 0.15, n'est pas grand quand la déviance se met de la partie, qu'elle n'oublie pas non plus que le tir à 1 franc le coup, après épuisement de la carte, est terriblement cher, qu'elle n'oublie pas enfin que 300 prix en nature pour une valeur d'estimation approximative de 5.000 fr. cela représente bien peu pour celui qui n'aurait pas la chance d'être classé dans les 20 premiers.

2. Excellence. — Il a été trop discuté sur l'utilité ou l'inutilité du concours excellence pour que nous ajoutions quelque chose.

Pas d'encourager le fort tireur — mais il ne faut pas décourager le fort tireur.

D'ailleurs, tout en ayant l'air de l'encourager, on l'excite. C'est le moyen de reprendre de la main gauche ce que donne la main droite.

Catégorie I. — Voir illimité à 200 mètres. L'arme libre, position debout, concurrent avec l'arme de guerre, position réglementaire. Ce système, pratiqué déjà dans de petits concours, est une innovation, peut-être heureuse dans un grand concours, en supprimant des catégories toujours trop nombreuses.

Mais ce à quoi j'applaudis sans réserve c'est l'augmentation du diamètre du carton porté à 0.32 et comprenant le 7, le 8, le 9 et le 10. Le grand, le vrai principe est celui-ci « Si vous voulez amener des tireurs, facilitez le tir ». En cherchant la difficulté vous découragez le tireur.

Tous auront leur maximum de cartons et tous seront contents, il faudra barrer mais encore pour le barrage, j'applaudis des deux mains. Le premier rang ne sera pas au point le plus fort mais à la meilleure moyenne : ainsi 27 points par 3 neuf passeront avant 28 par 2 dix et un huit. 26 points par 2 neuf et un huit passeront avant 27 par 2 dix et un sept. C'est justice, car l'écart total est moins grand.

Malgré ce barrage il y aura de nombreux écumeurs; je demande qu'on n'établisse pas le barrage par les séries d'après si défavorables aux petits tireurs; je recommanderais plutôt le système du tir fédéral de Lucerne qui partage le prix entre tous les ex-aquo.

</

sur 200 prix 18 seulement sont supérieurs à 20 fr. 100 sont de 7 fr. et au dessous.

Puis les primes de cartons ne sont pas payées en argent ; c'est une innovation qui pourrait être dangereuse. Je réserve cependant mon appréciation sur ce point.

Le programme a été préparé avant le vote de la subvention de 50.000 fr. donnée par l'Etat. La libéralité de l'Etat, à laquelle nous applaudissons tous, n'améliorera-t-elle pas un peu plus de libéralité pour les tireurs ?

Catégorie II - Série fixe. - Roi du tir et maîtres tireurs. - A cette catégorie le fort tireur reprend ses droits, et c'est justice. Aussi l'arme libre qui, dans l'intérêt du petit tireur, était désavantagée à la catégorie I, en tirant à égalité avec le Lebel couché, reprend ici son équilibre avec une majoration de 3 cartons.

Mais pourquoi avantager le tireur qui prend l'arme de guerre au râtelier ? Le tireur qui prendra l'arme au râtelier pour tirer une série fixe ne fera que ce qu'il est excellent et réglée à sa vue. Pourquoi l'avantager ?

Est-ce pour faire le contre-poids du truquage ? Supprimez-le, je l'ai dit, cela vaut mieux que de le tarifier.

Nous trouverons aussi l'échelle de prix modeste : sur 200 prix, 20 seulement sont supérieurs à 20 fr. Et le tireur paie ses deux séries : 20 fr.

C'est trop demander pour l'honneur. Concours de Sociétés - Heureuse innovation : le classement aura lieu, comme à la catégorie I, par le plus grand nombre de cartons de 0,32, et le même barrage.

Signalons aux rédacteurs du programme une excellente idée appliquée, pour la première fois, en 1900, à la Société de l'Arquebuse à Genève. Chaque Société peut envoyer autant de tireurs qu'elle veut, mais les meilleurs résultats sont seuls comptés dans une proportion établie suivant le nombre des tireurs envoyés. Le classement se fait par la moyenne des meilleurs résultats réglementaires de chaque Société.

Ce système à l'avantage de ne pas écraser une Société qui ne peut envoyer que 4 tireurs, sous les 4 meilleurs résultats d'une Société qui peut en envoyer 20. Mais aussi il évite l'inconvénient, pour le concours, de la limitation à 4 des tireurs qui peuvent représenter une Société.

Catégorie III - Nous retrouvons dans la catégorie III les conditions anciennes du tir : carton ramené aux dimensions ordinaires, mais variant suivant l'arme employée et la position prise, séries de 5 balles ; classement avec plus grand nombre de cartons en un nombre déterminé de séries et barrage par le plus grand nombre de mouches. C'est le programme du concours des notes d'argent de la Société de Tir de Lyon en 1897.

L'idée est heureuse de mettre dans un même concours les usages anciens de la catégorie III et les innovations libérales de la catégorie II. Les résultats seront curieux à observer.

Là encore, ainsi qu'à la catégorie IV dont nous n'avons rien à dire, les échelles de prix sont trop réduites à la série : sur 200 prix, 180 sont de 20 fr. et au-dessous, sur lesquels 70 ne sont qu'une médaille de bronze argenté.

A la série fixe, sur 200 prix, 90 médailles de bronze argenté et le tireur aura payé 10 ou 20 fr. La modicité est telle qu'une anomalie a échappé aux rédacteurs du programme. Celui qui ayant fait trois cartons dans une série de cinq balles et qui ne sera pas classé recevra une médaille d'argent tandis que s'il avait l'honneur d'être classé dans les 70 ou 90 derniers il n'aurait reçu qu'une médaille de bronze argenté.

Mais je m'aperçois, M. le directeur, que j'ai déjà largement dépassé les limites que doit avoir une lettre, je m'arrête : une seule partie du programme donnerait encore lieu à une observation c'est le concours populaire, et j'en ai déjà assez dit à ce sujet.

En résumé le programme de Rennes mérite de très sérieux et sincères compliments. C'est l'arrêt du piétinement sur place, ou de la marche rétrograde ; c'est un pas en avant dans la voie du progrès. Encore un coup d'épaule et nous dirons bravo pour le capitaine Moreaux.

Recevez, mon cher directeur, l'assurance des sentiments dévoués du modeste tireur qui a, nommément, L'ÉCUMÉ.

Gourmets !!! Demandez la VELOUTINE Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et Co, 141, rue Garibaldi.



AVIRON

RÉGATES DE NICE

C'est par un temps splendide qu'ont eu lieu, lundi dernier, les régates internationales du C. N. N. qui attirent chaque année un grand nombre d'équipes. Le vent d'est, assez fort, rendait la mer assez clapotante, sans cependant trop gêner nos rameurs de rivières. L'organisation parfaite en tous points faisait le plus grand honneur au comité des régates du C. N. N., en tête duquel MM. F. Coucke et Bonfiglio se sont, comme toujours, dépensés sans compter. Malgré la concurrence occasionnée par la présence du Président de la République à la fête Fédérale de Gymnastique, un public nombreux et compétent suivait avec intérêt les diverses péripéties des courses qui, toutes bien menées, ont été passionnantes. Sur la Jetée-Promenade, nous avons reconnu de notre ville : MM. Conquet, Guillon de l'U. N. L. ; Joannès Seux, arrivé la veille de Lyon en automobile ; Baron, Gabardini du Cercle ; Rambert, Berthéas, Troney du Club, etc. M. Lagogue, président de la F. F., était juge-arbitre ; M. Bonfiglio, starter et M. Bertrand juge à l'arrivée. Voici les résultats des courses :

Canoes Juniors et Seniors (1 rameur sans barreur) 1er A. Gaudais de Naples ; 2e Delaporte, S. N. Hie-Seine ; 3e Favereau, S. N. Bayonne. - N. P. Gilbert (Marne) ; Zienkiewitch (C. N. N.) ; Prével, arrivé 1er et déclassé (C. N. N.).

Sur un bon départ Prével, Gaudais et Delaporte se détachent du lot et mènent par un longueur. A 300 m. Prével produit son effort et prend la tête ; peu après la Jetée-Promenade un remous le jette sur le Napolitain, l'abordage permet à Delaporte de passer et lorsque Gaudais d'abord, puis Prével repartent, il a 4 longueurs d'avance. Aux bouées il est rejoint et les trois rameurs viennent presque ensemble. Le champion d'Europe prend alors ce qu'il veut à ses deux concurrents et finit à

8 longueurs environ devant Gaudais précédant Delaporte de deux longueurs, Favereau et Guilbert assez près. Sur une réclamation du sculler de Naples, M. Prével est mis hors de course, pour son abordage bien involontaire ; cette réclamation, très réglementaire, mais nullement sportive, a été diversement appréciée. En effet, M. Prével, s'est montré d'une supériorité écrasante et, sans son abordage dont il a le plus souffert, c'est par 20 longueurs qu'il aurait précédé à l'arrivée le rameur italien. D'ailleurs les applaudissements qui ont accueilli la proclamation du résultat à la distribution des prix ont dû consoler en partie le charmant camarade en même temps que grand coureur qu'est notre champion national.

Voies franches 2 rameurs de pointe (seniors). 1er Phlyné (Delabarre, Gelée) C. N. Diéppois. 2e Instalné (Lauro-Novello) C. N. Nice ; 3e Lance-Parfum (Bastoner, Reverchon) C. A. Lyon. N. P. C'est Tapé, U. N. Lyon. ; Carte Forcée C. N. Diéppois.

Mauvais départ des Niçois et des Lyonnais qui s'épuisent à rattraper Phlyné bien partie. Course sans changement jusqu'à l'arrivée, malgré de beaux enlevages de Lance-Parfum et Instalné. Cette dernière avait dû cesser l'entraînement du 2 pour celui du 1 et surtout du 8, c'est ce qui explique sa défaite imprévue. Belle course du Cercle de l'Aviron qui a ramé dur et bien derrière des concurrents de classe, finissant même à 3/4 de longueurs de Nice. U. N. Lyon à court d'entraînement fera certainement mieux. Carte Forcée, nulle part en course.

Voies franches, 4 rameurs de pointe (juniors) 1er Glaneuse (P. Berthéas, E. Grange, Tachet, Bertrand) C. N. Lyon. ; 2e Naples (Barbati, Nicolo, de Marco, Bionton) ; 3e Mignonne (Mazagnieux, Corret, Coste, Guillon) U. N. Lyon. ; 3e France-Sillon (Berthaud, Berthaud, Courtiel, Thède) C. A. L. N. P. Cercle Nautique de France (arrivé 3e déclassé) ; Basse-Seine, Société d'Encouragement de Paris, Cercle Nautique de Meaux, Cahors, Naples et Cercle Nautique de France portent bien. Glaneuse, gênée de suite par l'encouragement de Paris perd deux longueurs et doit s'employer à fond pour rejoindre les deux premières aux bouées. Le virage est fait presque ensemble par les trois équipes. A la sortie Glaneuse prend immédiatement la tête, fortement talonnée par les Italiens qui finissent à une longueur 1/2. Course splendide des juniors du C. N. L. qui ont parfaitement réalisé les espérances que fondaient sur eux leurs partisans. Le temps de 10' 2" battant de 14" celui des seniors est tout à fait remarquable et permet de pronostiquer à cette équipe de beaux succès pour cette année. Naples, qui a bien couru également, a fait disqualifier le Cercle Nautique de France, qui l'avait touché au virage, ce qui a permis à l'U. N. L. et au C. A. L. de prendre le 3e et 4e places.

Voies franches, 2 rameurs de pointe et barreur Juniors. - 1er Société Nautique de Cannes (Mazza, Olive) ; 2e Société des Régates de Monaco (Viguier, Gastand) ; 3e Société Nautique de la Marne (Guilbert, Philipp) N. P. Bayonne, Haute-Seine, Cahors. Superbe course de Cannes qui est 3e position du départ au virage et après prend la tête, pour n'être plus rejoint. Monaco suivait à 2 longueurs pendant que Bayonne et la Marne s'empoignaient sincèrement pour la 3e place. La Marne ne la conservait que par 1/2 longueur. La Haute-Seine, bien placée jusqu'au virage était mise hors de courses à la suite d'un abordage.

Voies franches, 4 rameurs de pointe (seniors). - 1. Larivette (A. Lauro, Raspini, Rondel, Navello, C. N. Nice) ; 2. Diabie à quatre (G. Tellier, A. et L. Henry, Hiser) S. N. Soissonnais ; 3. Jarotte (Delabarre, Gelée, Angot, Pramentier, C. N. Diéppois) ; 4. Nichelle (Perrin, C. Grange, Wegelin, Hedinger), C. N. Lyon. N. P. ; U. N. Lyon. C. A. Lyon, Société d'encouragement, Paris, Cercle Nautique de France. Les 7 équipes en ligne partent bien, l'U. N. L. mène la danse, bien suivie par Nice et Soissons. A 400 m., ces deux équipes passent en tête et viennent presque ensemble ; la lutte est merveilleuse jusqu'à l'arrivée que Larivette franchie avec une long. d'avance ; Jarotte en bord à bord presque constant avec Nichelle, a lâché cette dernière, manquant de souffle après le virage. L'U. N. L. qui pouvait faire mieux, s'est réservée pour le 8. Les autres loin derrière.

Voies franches à 4 rameurs de pointe (réservée aux élèves des établissements scolaires de Nice). - 1. Cosinus Alpha, 2. Les Hées. Cosinus Alpha prend une longueur dès le départ et la garde jusqu'à l'arrivée, malgré une poursuite acharnée de Les Hées. Ces jeunes rameurs luttant avec courage, me produit très bonne impression.

Voies franches à 8 rameurs de pointe (Juniors et seniors). - 1. Galliette (Prével, Navello, Rondel, Péroud, Vermeulen, Raspini, Lauro, Couso (C. N. Nice) ; 2. Naples (Frasca, Simeoni, Marco, Nicolo, Barbato, Beyngton, Gandais, Pagano) ; 3. Dour Mélange (Winter, Henry, Tellier, Peyrouge, Deslinières, Hiser, Henry, Jansen (Cercle N. de France et Société N. Soissonnais, N. P. Société N. Base Seine, C. N. Diéppois et U. N. L. Joli départ des cinq bateaux qui rament quelques instants bord à bord. Ce n'est qu'à 500 m. que Nice se détache légèrement, poursuivi par Naples qui, malgré de grands efforts, ne peut empêcher Galliette de finir dans une allure superbe, avec 2 longueurs d'avance. Dour Mélange luttant avec cœur, n'a jamais perdu contact. Deux Scines a également fourni une bonne course. L'U. N. L. gênée sans doute, par les vagues, n'a pas persévéré.

Comme chaque année, le C. N. N. nous a fait assister à de belles régates qui, étant les premières de l'année, servent déjà de ligne pour les futures réunions. Nous avons revu avec plaisir, ses rameurs seniors de toute première classe, Prével en tête qui a été, comme toujours, le sculler hors pair, en même temps qu'excellent chef de nage. Les Napolitains espéraient mieux, ils n'ont pu, cependant, décrocher un premier prix, malgré et surtout qu'ils aient joué avec bonheur de la réclamation. Diabie à quatre de Soissons fera sûrement merveille en 4 seniors. Lyon s'est bien comportée avec Glaneuse et Lance-Parfum. Glaneuse surtout, qui apparaît comme une des meilleures de sa génération. Sa belle course est d'autant plus remarquable qu'elle est la seule équipe de rivière qui se soit classée première. Lance-Parfum a prouvé que l'entraînement autour des piles d'Anay n'était pas si mauvais que voulaient bien le dire les mauvaises langues. Mignonne montrera mieux ses qualités de vitesse et de légèreté sur rivière. Les

autres équipes manquant plus ou moins d'entraînement, feront certainement meilleure figure dans quelques semaines, en espérant un peu plus de ténacité de la part des seniors de l'U. N. L. qui, bien placés souvent, n'ont pas persévéré. PATACHE.

UNE HEUREUSE VISITE

M. Lagogue, président de la Fédération Française des Sociétés d'Avion, revenant des Régates de Nice, s'est arrêté mercredi dernier à Lyon et dans un déjeuner intime, à l'Hôtel de Bellecour, a réuni les membres du Bureau de nos deux fédérations régionales : la Fédération du Sud-Est et la Fédération Lyonnaise. Sur un terrain d'entente ainsi préparé par le nouveau et très sympathique président de la F. F. des vœux ont été échangées entre les dirigeants du sport nautique dans notre ville, les questions les plus délicates ont été discutées sans aboutir encore à une complète unité d'aspirations, mais tout fait prévoir que les meilleures relations entre nos sociétés d'aviation amèneront à brève échéance un régime unanimement admis et sans arrière-pensée. Une importante manifestation sportive pourrait bien dans notre région sceller cette heureuse entente avant la fin de la saison, qui s'annonce très intéressante au point de vue sportif. Souhaitons que l'administration et les rapports avec les fédérations des autres sports facilitent la prospérité et le développement du towing qui trouve dans notre ville et dans la région de fervents adeptes et le groupement peut-être le plus important en France.

M. Lagogue a su réunir avec beaucoup d'habileté tous les dévoués à la cause de l'aviation. Il a promis de revenir, à l'occasion du match Paris-Lyon, compléter cette entente, qui, nous l'espérons, sera œuvre faite avant peu.

A côté de nos quatre sociétés lyonnaises il y a à Mâcon, Vichy, Grenoble, Aix-les-Bains, Chambéry, Besançon, etc., d'autres sociétés qu'il faut encourager, relever et entraîner dans ce mouvement de vitalité nouvelle. C'est le désir du président de la F. F. qui préconise le développement du sport de l'aviation au détriment même des grandes équipes. Nous connaissons maintenant ses idées larges et généreuses, il nous sera bientôt donné de les voir appliquées, grâce à l'impulsion qu'il sait si heureusement donner aux groupements régionaux. J. B.

AUTOMOBILISME

La Coupe provinciale du Sud-Est

Demain sera courue la Coupe provinciale sur le parcours Salon-Arles (180 kilomètres). Seront en présence dans cette épreuve les représentants des clubs de Nice, Lyon, Avignon, Salon et Grenoble.

Le Moto-Club de Lyon sera représenté par MM. Colomb, Deydier, Schneider (grosses voitures), Camus (voiturette), Henri Germain et Jacob (motos-cycles).

Le départ de l'épreuve sera donné à midi et demie à Salon.

Aujourd'hui une caravane composée des membres du Moto-Club de Lyon partira pour Salon afin d'assister à cette importante épreuve, dans laquelle nos coureurs lyonnais ont une chance de tout premier ordre.

Maintenant que le pli est pris, tous les rois deviennent chauffeurs. Les uns après les autres, peu à peu ils arrivent. Le Khédive lui-même vient de faire l'acquisition d'une voiturette De Dion, de 4 chevaux 1/2, ce n'est pas énorme, pour un souverain qui se jette tête baissée dans le sport ! Au fait, chat échaudé craint l'eau chaude. Il a peut-être peur de tomber ou de se couronner... sa tête l'est déjà !

Une personne de 92 ans, Mme Margate, fait, paraît-il, chaque jour une promenade en quadricycle avec son petit-fils. Si l'on songe que le corps se fasse beaucoup avec l'âge, et encore bien plus avec le quadricycle on se demande dans quel état elle doit se trouver, la pauvre femme. Quelle terrible chose, si à force de se tasser, son petit-fils venait à la prendre un jour pour un de ses cousins.

Le Moto-Club d'Angleterre organise pour le lundi de Pâques, un meeting au Cristal-Palace. Un des clous de la fête sera la 70 chevaux Napier. Que veut-elle ? Nous le saurons peut-être, bien que jusqu'à présent l'Angleterre se soit montrée plutôt calme au point de vue du sport automobile.

Les records actuels. - La liste des records établis aujourd'hui est la suivante pour kilomètre lancé :

Voitures à vapeur : Serpollet, 35 s. 4/5. - Motocycles : Béconnais et Caron, 39 s. 1/5. - Voitures : Werner, 41 s. 4/5. - Voitures à 4 places : de Stern-Lubecki, 41 s. 4/5. - Voiturettes : Barras, 44 s. 3/5. - Motocyclettes : Werner, 4 m. 8 s.

Essence de Pétrole Spéciale. Marque FENAILLE & DESPEAUX. BENZO-MOTEUR POUR Moteurs et Automobiles.

AÉROSTATION. UNE NOUVELLE ÉCOLE AÉROSTATIQUE. Devant les manifestations étrangères toujours plus imposantes de l'aéronautique, il est vraiment regrettable de constater l'indifférence dans laquelle se comptait notre région lyonnaise.

Lyon se perd, faute d'initiative. Nous avons ici cependant, tous les éléments nécessaires pour mener à bien, je ne dis pas une œuvre colossale, mais une entreprise sérieuse qui profiterait à tous et relèverait un peu le prestige mourant de notre ville. Une occasion se présente, que je m'empresse de signaler : c'est la création d'une école civile d'aérostation. Elle aura à sa tête des hommes expérimentés et connus, et comptera parmi ses membres, tous les fervents de ce sport. Ce que des particuliers réduits à leurs propres ressources, n'ont pu accomplir jusqu'ici, une société bien comprise, sagement menée, saura le faire.

Assez d'adeptes sont prêts à se dévouer à cette cause, pour que la nouvelle école puisse auprès d'eux trouver des enseignements et un soutien.

Nous souhaitons pour notre part que le succès couronne cette œuvre franchement lyonnaise ; nous souhaitons également que par son travail, et son esprit d'initiative, elle arrive à conquérir une place d'honneur dans deux questions qui se tiennent peut-être de très près ; la défense de notre sol, et le grand sport de l'avenir.

Ajoutons que les personnes désireuses de collaborer à un titre quelconque à cette entreprise, qui s'annonce comme devant avoir un gros succès, peuvent dès à présent se faire inscrire aux bureaux du Lyon-Sport, 15, place Bellecour.

Notre confrère l'Echo de Paris va ouvrir une souscription publique pour subvenir aux frais de l'expédition projetée par le comte Henri de La Vaulx. Comme nous l'avons annoncé déjà, le vaillant aéronaute se dispose à traverser la Méditerranée.

Cela, non pas pour faire un tour de France, mais parce qu'il estime plus pratique d'appuyer ses guidages sur une surface unie. La mer seule pouvait lui donner satisfaction, il n'hésite pas à l'utiliser.

Les frais de cette expédition s'élèveront à 70.000 francs. Une bagatelle !

El dire qu'on peut traverser en bateau pour 10 francs ! Il est heureux qu'en matière de progrès, les résultats seuls aient une valeur, et non pas les zéros.



CYCLISME

U. V. F.

COURSE DU PETIT BREVET DE L'U. V. F.

C'est demain, 14 courant, que le Comité décentralisateur de l'U. V. F. (section du Rhône) fait courir son épreuve de 50 kil. pour l'obtention du « Petit Brevet ». Les engagements sont nombreux et la lutte sera chaude pour les premières places. Ci-dessous quelques renseignements pour les coureurs.

Le départ se fera à 2 h. précises après la barrière du chemin de fer à la Demi-Lune. Les coureurs devront être au lieu du départ au plus tard à 1 h. 1/2 pour signer la feuille et prendre leur brassard et ticket.

L'itinéraire. - Départ de la Demi-Lune (Barrière du chemin de fer), route jusqu'à l'Arbresle ; à l'Arbresle les coureurs devront ralentir et continuer ensuite jusque vers Bessenay, où le virage se fera un peu avant le village.

Contrôle. - Au départ, à l'arrivée et au virage les coureurs signeront la feuille de contrôle, et au retour devront donner leur ticket aux contrôleurs de l'Arbresle. Tout coureur qui n'aura pas rempli ces conditions sera disqualifié.

Si un coureur vient à perdre son ticket, il devra s'arrêter devant les contrôleurs et leur donner son numéro. Cette course se fait sans entraîneurs.

Le Comité décentralisateur du Rhône décline toute responsabilité vis-à-vis des coureurs et autres personnes pour tout accident qui pourrait leur arriver. De plus, une grande prudence est recommandée aux coureurs dans la traversée des villages, et les prie de ralentir chaque fois qu'il sera nécessaire.

U. S. F. S. A.

Le Grand-Prix Cycliste de Paris. - Notre grande fédération d'amateurs, l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, vient de remporter un succès de bon augure devant le Conseil municipal de Paris.

En effet, nos édiiles parisiens dans une des dernières séances, ont décidé que, cette année, l'organisation du Grand-Prix cycliste de Paris serait confiée conjointement à l'U. V. F. et à l'U. S. F. S. A., autrement dit que l'U. V. F. s'occuperait des professionnels et l'U. S. F. S. A., des amateurs. C'est un succès d'autant plus important que cette année et par suite de la rupture des relations entre l'U. V. F. et l'U. S. F. S. A., ces deux fédérations rivales se disputaient l'organisation des grandes épreuves annuelles d'amateurs.

Comité du Sud-Est

Commission de Véloçipédie du Sud Est. - Présents : MM. Drevon, Gallay, Richard (R. C. L.), Pireyre (A. C. L.), Berthillier (U. S. D.), Vuillemet (F. C. R. L.).

La Commission procède à l'élection de son Bureau : M. Rivière est nommé président à l'unanimité. M. Rohner est nommé secrétaire. Le secrétaire est chargé de demander à l'U. S. F. S. A., deux challenges : l'un de vitesse, l'autre de fond. Le règlement de ces deux challenges sera élaboré dans une prochaine réunion.

La Commission demande au Comité du Sud-Est, de lui voter un premier prix destiné au vainqueur d'une course, dite d'ouverture. Cette course se courra sur le parcours Lyon-Heyrieux et retour, sans entraîneurs, le dimanche 28 avril, à 9 heures du matin. Les engagements seront clos le samedi, 27 avril, à minuit. Prix des engagements : 0 fr. 50.

La Commission rappelle pour mémoire, que les courses organisées par elle, sont strictement réservées aux amateurs de l'U. S. F. S. A. Le secrétaire est invité à se munir d'un cahier sur lequel il collera les comptes rendus de la Commission parus à l'officiel Lyon-Sport.

La Commission s'ajourne au mercredi, 16 courant. Ordre du jour : Fixation des championnats. Organisation de la course d'ouverture. Question diverses.

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques

U. S. F. S. A.

RACING-CLUB DE LYON

Le Racing-Club de Lyon nous informe qu'à partir du 15 avril son siège social primitivement rue du Plâtre, sera définitivement transféré à la Brasserie Schmid, 18, cours Lafayette. Comme par le passé, les réunions de Comité auront toujours lieu le mercredi de chaque semaine et les réunions mensuelles le deuxième vendredi de chaque mois.

Les sociétés sont priées de prendre bonne note de ce changement d'adresse.

Racing-Club de Lyon. - Le R. C. L. ouvrira, demain, sur son terrain, 210, route d'Heyrieux, la saison de courses à pied.

Au programme : 100 m., 250 m., 110 haies 800 m. saut en hauteur, lancement du poids et du disque, lutte à la corde.

Toutes ces épreuves scratch.

La réunion commencera à 2 h. 1/2 précises. DIJON. - Ce soir, aura lieu au grand-Théâtre, le Gala Sportif organisé au profit des pauvres de la ville par le Racing-Club Bourguignon.

Cette fête ne peut manquer d'obtenir un succès de bon aloi, avec les concours de personnalités telles que Castérens, champion de boxe française, qui viendra se mesurer avec l'un de ses prévôts. Clions encore plusieurs assauts d'escrime, d'épée et de fleuret, de boxe et de canne entre amateurs maîtres d'armes et prévôts.

Beaune. - Dimanche prochain l'équipe première de l'Union Sportive Beaunoise se rendra à Dijon pour jouer à Larrey le match conclu avec la même équipe de l'Union Sportive Dijonnaise.

Voici la composition de l'équipe de l'U. S. B. : arrière : Lambelin ; trois-quarts : Chandelier frères, Fontaine, Lagrange (cap.) ; demis : Gondouin, Gagneur ; avant : Nicolle, Gervaise, Chardrollet, Bonnard, Poifol, de Malhe, Debesson, Granjean.

Dans les Alpes.

GRENOBLE. - Cercle Sportif contre Servette F. C. - A l'instar de la capitale, nous avons eu dimanche, à Grenoble, un match international : Cercle Sportif contre Servette F. C., de Genève. Deux cents personnes assistaient à la rencontre qui a eu lieu sur le terrain du Cercle Sportif, cours Saint-André.

Genève qui a le coup d'envoi, porte immédiatement le jeu dans les 22 mètres du C. S. G., après un instant de caquillage le ballon revient vers la ligne des 50 m. sans qu'aucune ne prenne un avantage bien définitivement, les mètres très nombreuses sont ou ne peut plus mal faites. Par deux fois, Charrière sur de jolies séries de passes lente en vain de s'échapper dans la direction des buts grenoblois ; il est impitoyablement plaqué de main de maître par Revilly qui a été, d'ailleurs, durant toute la partie, tout simplement étourdissant.

Sur la fin de la mi-temps, Grenoble qui a très nettement été dominé par la supériorité des trois-quarts adverses, a le ballon au sortir d'une mêlée. Après une simili-passe, la balle vient échoir à Rochas qui fonce très bien, passe la ligne de trois quarts, l'essai va être marqué et déjà les applaudissements éclatent... Mais une fâcheuse hésitation devant l'arrière permet aux Genevois de se reprendre. Finalement, la mi-temps se termine sans qu'aucun point ne soit marqué de part ou d'autre.

Dans la seconde mi-temps, l'équipe de Genève conserve un avantage continu. Pendant 20 minutes, le jeu reste dans les 22 m. du C. S. G. et Charrière, sur une passe de Lorenzo, réussit enfin à marquer pour Genève l'essai qui assurera au Servette la victoire.

Trop tard, le Cercle Sportif semble se réveiller ; Lacour, après une magnifique charge, ramène le jeu sur l'extrême limite du terrain genevois, cependant aucun essai n'est marqué et le Servette F. C. reste vainqueur par trois points à zéro pour Grenoble.

En général, on s'accordait pour attendre bien mieux de l'équipe du Cercle Sportif ; surtout depuis son match contre le Stade où, l'on s'en souvient, la partie faillit ne pas donner de résultat.

Dimanche, le quinze grenoblois a surtout manqué de tactique ; au surplus, les hommes ont joué plutôt mollement. Cette remarque s'applique plus spécialement aux avants - ou, du moins, à la majeure partie des avants. Les trois-quarts, mal servis par le jeu trop personnel des demis, - ce n'est pas la première fois que pareille critique est soulevée, - n'ont rien pu donner, et il n'est pas douteux que si le contraire avait été, le match ne se serait pas terminé sans que Lacour ne soit parvenu à marquer plusieurs essais.

En somme, deux hommes, ni plus ni moins, ont su dignement tenir leur place dans l'équipe du C.S.G. et ces deux hommes, très bonnes unités, ce sont Lacour et Revilly. Lyon ne saurait assez les féliciter. L'équipe genevoise, échauffée pour les besoins du moment, n'est pas à retenir. Cinq des avants, au moins, n'avaient que de très rudimentaires notions de rugby. La ligne des trois-quarts : Charrière, Coppel, Grivaz et Chaillot, et celle des demis : Lorenzo et Visnand, étaient toutes deux excellentes ; l'arrière Vassmer a bien souvent caquillé son ballon.

L'absence de Dégerine et de notre excellent ami Eggermann qui, philosophiquement, suivait le jeu le long de la touche, n'avaient pu être suffisamment compensés.

Malgré tout, nous nous plaignons à la reconnaître, le match de dimanche a été pour le Cercle Sportif un joli succès et nous n'aurions eu garde de manquer de le souligner ici... NOEL MABLE.

Un match de charité. - Demain, se jouera à Grenoble, sur le terrain du Stade Grenoblois le match de charité que le S. G. organise chaque année au profit de l'œuvre de l'Asile des vieillards de la Tronche. Cette rencontre mettra aux prises une équipe du Stade Grenoblois contre l'équipe première du Stade Romanais ; l'excellent "quinze" de seconde catégorie de la région des Alpes.

Important pour les Personnes Sourdes. Les Tympans artificiels de l'Institut Hillebrink, sont reconnus les seuls efficaces contre la surdité, bruits dans la tête et dans les oreilles. S. Un fonds permanent, soigneux par les soins de patients reconnus, sont autres ledd, n'ont à les fournir gratuitement aux personnes qui ne pourraient se les procurer. S. HILLERBRINK, Kenway House, Earl's Court, LONDRES W. Angleterre.

GRAND COMMERCE DE CHEVAUX en tous genres et pour tous services Ecole et Académie d'Équitation Pension, Dressage, Location de chevaux à l'heure à la journée, au mois et à l'année Alexis BERNARD Rue du Commandant-Faurax, 4, 6, 8 Rue Vendôme, 10, 12, 14 - LYON-BROTEAUX TÉLÉPHONE 8.33 COURS ET LEÇONS D'ÉQUITATION POUR DAMES Achats et Ventes de Chevaux à forfait et à la commission

Maison G. PAPILLON TAILLEUR SUR MESURE 21, rue Grenette, 21 DRAPERIES FRANÇAISES & ANGLAISES PRIX MODÉRÉS

AUTOMOBILINE Essence Homogène POUR VOITURES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES GESMARIS Frères. - PARIS

LE SUCCÈS
LE PLUS ÉLOQUENT
LE MOINS DISCUTABLE
DE LA SEMAINE DE NICE

est celui remporté dans la Course de Vitesse (462 kilomètres)
PAR LES VOITURES

ROCHET-SCHNEIDER

3 VOITURES ENGAGÉES  3 VOITURES CLASSÉES

Ce résultat magnifique a démontré les hautes qualités :
VITESSE, SOLIDITÉ, RÉGULARITÉ
Des Machines **ROCHET-SCHNEIDER**

CH. MORETTON & C^{ie}
LYON - 9, place des Jacobins, 9 - LYON

PIANOS et ORGUES CHOIX CONSIDÉRABLE ET PRIX RÉDUITS
Vente au Comptant ou avec 3 Ans de Crédit

PIANOS et ORGUES
LEÇONS de HARPE CHROMATIQUE sans PÉDALE
Harpes d'études à la disposition de tous les Elèves
ENVOI FRANCO. NOTICE ILLUSTRÉE

VENTE ET LOCATION

DIX Étalons **HARAS DE FEURS** Fondé en 1850
48 Prix dans les Concours ou Expositions Internationales, 1^{er} et 3^e Prix des Étalons demi-sang français, à l'Expos. Univ. Paris 1900

Maison de Santé Vétérinaire de 80 hect., pour pension, convalescence, et traitement

Pour tous renseignements, s'adresser :
M. ORY, Médecin-Vétérinaire, à Feurs
Propriétaire des deux Établissements

A. TUNMER
146, rue de la Pompe, PARIS
TÉLÉPHONE : 685-86 DÉPÊCHES : Tunmer-Paris

Pratique lui-même tous les sports

Balons de Rugby
Le Passe-partout 2,50
Le Cuppe, recommandé 4,75
Le League, supérieur, employé dans tous les matches internationaux durant la saison 1909-1910 14,50

Botines spéciales pour le Rugby
Somelles rivées se laçant jusqu'aux doigts 9,50
Cuir jaune, somelle cousue, très légère 12,50
Cuir chrome, les meilleures botines pour le Rugby, adoptées par tous les grands cercles 16,50 et 19,50
Cuir jaune, moulé à pro-cheville, 10,50, 12,50 et 14,50

Maillots pour équipes, coton très fort, collette montante, rayés en couleur ou couleurs unies, livraison dix jours, au choix, le douz. 33 et 45 fr.
Maillots laine, article soigné et hygiénique, livr. en 10 j., le douz. 78 et 90 fr., en lain, le douzaine 102 fr.

Soutier de Cross-Country, en toile, 3,50, 3,75, 4,75 et cuir, 7,75, 12,50, 14,50
Maillots de Cross, manches longues 2,75
Culottes 2,50

Catalogue illustré des sports d'hiver franco

Représentant à Lyon : **M. AUDIBERT, 9, rue de la Charité**

Polissage, Cuirage, Nickelage
Dorure et Argenture en tous genres

Spécialité pour Bicyclettes
Appareils à gaz, eau, électricité
Articles militaires, etc.

PRIX MODÉRÉS

RHÉDON & MYOT
93, rue de la Part-Dieu
LYON

ONIGENT CHEVAUX.
Le plus efficace remède pour les maladies du pied des chevaux, des bœufs, des moutons, des chiens, des chats, des lapins, des porcs, des volailles, etc.

HÉVID
Prix de la boîte : 2 francs
Dépôt GÉNÉRAL :
J.-C. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.)

L'Onigent de HÉVID est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corne, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.

En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Maréchaux ferrés

Pour Cause de Départ : A Vendre
FONDS de BICYCLETTES
Exploité depuis dix ans. — Sérieuse clientèle
Importants bénéfices

S'adresser : Bureau du Journal, n° 25 L

QUINA CONSTANS
des Clercs de St-Viateur
à Oullins

Délicieux Apéritif, Excellent Tonic

PHARMACIE DU SERPENT
32, rue Lanterne, LYON

NOUVEAU RABAIS — DÉTAIL AU PRIX DU GROS
Le Grand Débit est une Garantie de la Bonne Qualité

GRAND HOTEL DES BEAUX-ARTS
LYON Téléphone 4-75

Ascenseur

A proximité des Secrétariats de Courses et Tramways conduisant aux Hippodromes

Maison très recommandée aux Sportsmen, aux Propriétaires, aux Courtiers, Riders, Éleveurs, etc.

Salles de Bains et de Douches — Éclairage électrique et Chauffage à vapeur

PHOTOGRAPHIE - ACÉTYLÈNE
LYON, 11, cours Morand, 11, LYON

Fournitures Générales
Travaux pour amateurs. — Agrandissements à l'Acétylène. — Lanternes pour tramways, automobiles, bicyclettes. — Lampes de ménage. — Appareils portatifs et tous accessoires.

Récomp. aux Expositions Internat. : DIJON 1888, LE MANS 1889, PARIS 1900

Les ANNONCES
sont reçues
AU
BUREAU DU JOURNAL
15
Place Bellecour
LYON

Voiturettes et Automobiles **DION-BOUTON**

A. BONNETON, Mécanicien, Dépositaire
TÉLÉPHONE 7-21 29, Cours Morand, 29, LYON GARAGE 41, rue Tranchet

AGENT RÉGIONAL DES CYCLES **CLEVER**
Cycles sur commande, depuis 150 francs

ROUE LIBRE A CHANGEMENT DE VITESSE
Tarif de la Maison Dion-Bouton envoyé sur demande
Remise de 5 et 10% sur les tarifs des Tricycles et Quadricycles

Tricycle moteur de **DION**, 2 chev. 1/4, à 1.000 fr.

GARAGE A L'HIPPODROME DE VILLEURBANNE
M. BONNETON, Concessionnaire
Bicyclettes 0,25 — Tricycles 0,40 — Automobiles 2 fr.

RÉPARATIONS, NETTOYAGE, ESSENCES

NOTA. — M. Bonneton vient d'installer Rue Tranchet, 41, un magnifique GARAGE avec atelier mécanique de réparations. — Prix modérés. — Le Garage est ouvert jour et nuit.

L. DOSSUNET
BREVETÉ S. G. D. G.

Constructeur d'embarcations de plaisance
Yoles de Mer, Yoles-clips et Outriggers

A l'Écluse de Joinville-le-Pont (Seine)

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS de France et de l'Étranger
Médailles d'or et Diplôme d'honneur
Aux Expositions Universelles et Internationales de Paris et Toulouse 1878 - 1879 - 1887 et 1889

Voitures de Grande Remise
4, Place Grôlier, 4

Les Frères LUGAIN

Mail-Coach, Landaus, Victorias et toutes Voitures
Chevaux et Voitures en location. Pension

VOITURES D'EXCURSION

COMPTOIR CENTRAL de MÉDAILLES
Breloques et Insignes Artistiques

Robert ENAULT
DIRECTEUR
78, rue Réaumur, PARIS

Fournisseur des Clubs importants de Lyon ; et à Paris U. V. F. ; U. S. F. S. A. de toutes Sociétés et Journaux de Sports. — MAISON SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE.

Ecole de Dressage du Bourbonnais
A CHAMPEU, près MOULINS-SUR-ALLIER (ROUTE DE PARIS)

COMTE DE CLERVAL, DIRECTEUR

Entraînement, Pension, Dressage, Présentation à tous les concours de la région. — Leçons de guides et d'équitation, accompagnements. — VENTE de chevaux de luxe, de service, de chasse, d'armes, de pur sang et demi-sang. — Location de chevaux de selle. Dressage spécial des chevaux à l'obstacle.

Préparation pour les épreuves des concours hippiques. — 80 Boxes, grand confort. Soins minutieux. Infirmerie séparée. Installation pour traitements vétérinaires et opérations. — Un écuyer, ancien sous-maître de manège à l'École de Saumur et à l'École de Guerre, est attaché à l'Établissement.

POLISSAGE, NICKELAGE PERFECTIONNÉS
Atelier spécial pour Articles bicyclette
Dorure et Argenture
BRONZES DIVERS

Marius DURANSON
38, Rue Bossuet, LYON

LA VELOUTINE
Grande Liqueur Hygiénique et de Dessert

SABRE & C^{ie}
LYON, Rue Garibaldi, 141, LYON

LA VELOUTINE composée d'une variété spéciale de plantes alpestres, se recommande par sa finesse à tous les gourmets.
C'est la Liqueur de table par excellence et le complément indispensable d'une bonne digestion

CONSTITUTION D'UN CAPITAL par l'ÉPARGNE

Polices remboursables à 100 ou à 500 francs dans le délai de 1 à 20 ans et au-delà au choix du souscripteur.

SIX Répartitions ou Tirages par an
15 Janvier, 15 Mars, 15 Mai
15 Juillet, 15 Septembre
15 Novembre

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
POUR FAVORISER le DÉVELOPPEMENT de l'ÉPARGNE

SIÈGE SOCIAL : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

Versements à partir de 1 fr. par mois suivant tarif

Le Sociétaire participe aux répartitions dès son inscription et jusqu'à parfait remboursement du capital. — Anciens Bons de l'Exposition. La Société assure le remboursement de ces bons à 20 fr. l'un, en 450 tirages, moyennant un versement unique de 4 fr. par bon.

ENVOI FRANCO, SUR DEMANDE, DES TARIFS ET PROSPECTUS

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser :
au SIÈGE SOCIAL A LYON, ou aux Agences des départements

QUINA CONSTANS DES CLERGS DE ST-VIAEUR
Délicieux Apéritif, Excellent Tonic

DÉPÔT GÉNÉRAL : Procureur des Clercs de St-Viateur, à Oullins (Rhône)

DÉPÔTS A LYON : DUMAS-VELMINI, 13, place Bellecour.
MUYARD, épicerie, place Morand.

LITRE : 2 fr. 50. ; FLACON pour CYCLISTES ET TOURISTES : 0.45

LA MOUSTACHE N'A PAS D'ÂGE
Les Soldats demandent le SPÉCIFIQUE PICARD MOUSTACHE et BARRÉ en 15 jours. Il fait repousser cils et cheveux. FRUIT 2^e 25. Petit Achant, d'essai 0.75. E. Humb. ou mand. DELBRECH, St-Pantaléon, 3, TOULOUSE.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.
Imp. P. LEGENDRE & C^{ie}, LYON. — Anc. M^{re} A. Waltener.

MON DE DION-BOUTON
BONNETON, Mécanicien
29, cours Morand — Garage, r. Duguesclin, 107
Téléphone 7-21

Papeterie R. BOULU Fils
14, rue Saint-Dominique, 14
— LYON —

Fournitures de bureaux et d'administrations
Impressions en tous genres
Articles de Luxe et de Fantaisie

Dépositaire des « Célèbres Vitraux Glaciers »

Voulez-vous être bien Habillés et à bon Marché ?
ALLEZ AU

TAILLEUR PAUVRE
66, Cours de la Liberté, angle rue Basse-du-Port-au-Bois, LYON

Vous y trouverez un choix incomparable de DRAPERIES NOUVEAUTÉ et de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

LE TAILLEUR PAUVRE N'A DE SUCCURSALE NULLE PART, ET NE VEND QUE DES VÊTEMENTS FABRIQUÉS DANS SES ATELIERS

Les Magasins sont ouverts les Dimanches et Fêtes après-midi, jusqu'à cinq heures.

PAPIER SATIN